

# LA TRIBUNE

Vol. 31

ST-HYACINTHE, Qué., 17 OCT. 1919.

No 23

## L'achat du Grand-Tronc

L'affaire est à se faire. M. Meighen l'a appris aux Communes il y a quelque soixante heures, le gouvernement se porte acquéreur du Grand-Tronc. Les tractations, engagées il y a au delà d'un an et demi, sont en train d'aboutir. C'est pour hâter le dénouement que le cabinet Borden, en l'absence du premier ministre, mais, vraisemblablement, avec sa permission, a saisi les Communes, vendredi soir, du projet dont les dépêches ont indiqué les grandes lignes.

Il est plutôt touffu. L'Etat, aujourd'hui propriétaire du Nord-Canadien, ainsi que de l'Intercolonial, du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et du Transcontinental National, les exploite tous, en même temps qu'il est intéressé à l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique, mis sous séquestre il y a quelques mois, par suite de l'impossibilité de remplir ses obligations et du refus du Grand-Tronc de s'en occuper davantage.

Il restait le Grand-Tronc qui, au temps de M. Hayes et sous sa présidence, a fait avec Ottawa un contrat par rapport à la construction d'un nouveau transcontinental. Le Grand-Tronc, en ce temps-là, prit des engagements formels dont il n'a tenu à peu près aucun et dont il cherche à se débarrasser depuis des années.

Voilà un an et demi qu'Ottawa cherche un terrain d'entente avec le président du Grand-Tronc. Au cours de l'été dernier, des ministres, des hommes politiques et des financiers se sont réunis à Londres pour tenter de tirer l'affaire au net. Il n'y a pas eu accord définitif. La rumeur dit qu'entretiens, des Canadiens entrés sans le sou dans la vie publique, il y a quelque trente ans, venus pauvres à Ottawa vers 1896, et apparemment sortis de la vie politique active il y a une quinzaine d'années, déjà millionnaires, ont acheté à Londres des obligations et du capital-actions du Grand-Tronc, histoire de faire une nouvelle et belle affaire. Quoi qu'il en soit, le cabinet Borden, protégé par ces politiciens depuis 1911 et qu'ils ont fort aidé en 1917, en consommant la coalition à son bénéfice et au leur, à la suite d'une campagne de presse mémorable et audacieusement menée, — vient de formuler une politique qui semble répondre à leurs désirs, si elle contrecarre les projets d'une autre faction, également coalitionniste, mais liée à des intérêts ferroviaires particuliers.

o o o

On peut résumer ainsi les grandes lignes de la résolution Meighen, qui formule la politique du cabinet par rapport à l'achat du Grand-Tronc : le gouvernement va acquérir, par arbitrage le capital-actions privilégié et le capital-actions ordinaire du Grand-Tronc, d'une valeur nominale totale de 37 millions de louis sterling, — soit plus de 185 millions de dollars ; il s'engage à prendre à sa charge les débetures et obligations du Grand-Tronc, d'une valeur approximative de \$221,500,000 ; il promet aussi de verser un dividende annuel de 4 pour cent sur des obligations du Grand-Tronc pour 50 millions de piastres, ce qui fait 2 millions et demi d'intérêts à verser à chaque exercice financier.

Il s'agit donc, en l'espèce, pour l'Etat d'une affaire de plus de 407 millions. Il commencera par ajouter à notre dette nette, qui dépasse le milliard et trois-quarts, celle du Grand-Tronc, qui est de plus de \$221,500,000 ; puis il versera aux actionnaires une somme encore à établir, pour l'acquisition des 185 millions de titres qu'ils détiennent. Cette somme, une commission d'arbitrage la fixera ; et si les trois arbitres qui étudieront l'affaire ne s'entendent pas, la Cour suprême ou le conseil privé trancheront le différend, sur appel d'une des deux parties. L'Etat, le montant à verser une fois fixé définitivement, donnera en reconnaissance de ce montant, aux actionnaires et aux obligataires, en échange de leurs valeurs, des titres portant intérêt à 4 pour cent, rachetables au pair à trente ans de leur émission. Une fois que la majorité des actionnaires auront ratifié la transaction, elle liera le Grand-Tronc ; un bureau de cinq administrateurs, — 2 choisis par cette compagnie, 2 par l'Etat et un dernier, désigné par les quatre premiers, — exploitera ce réseau ferroviaire jusqu'à ce que l'Etat ait échangé leurs titres aux actionnaires présents. De ce jour, l'Etat fusionnera le Grand-Tronc avec les chemins de fer qu'il exploite et administrera un ensemble de voies ferrées d'une longueur de 20,602 milles, dont un dixième à peu près est construit en territoire américain. Comme le régime ferroviaire du Pacifique Canadien et de ses compagnies subsidiaires des Etats-Unis est de 18,625 milles de long, le Canada en aura 2,000 milles de plus ; il sera donc le plus grand propriétaire de voies ferrées du monde.

o o o

La question, on le voit, est d'une extrême importance, outre qu'on la pose à une heure où nos finances sont loin d'être prospères, et dans des conditions singulièrement graves. Pour l'heure, ainsi que nous le soulignons ces jours-ci, toute l'affaire démontre avec quel manque de prévoyance nous nous sommes engagés, depuis vingt ans, dans les entreprises de chemins de fer et quel peu de succès nous y avons eu, puisque, l'une après l'autre, ces entre-

## Chronique Municipale

Tous les échevins, sauf M. Girard, étaient présents à la réunion du Conseil Municipal, mercredi dernier, que présidait M. le Maire.

Après la lecture des minutes et d'une lettre de remerciements de la part de la Conférence St-Vincent de Paul de la paroisse Notre-Dame, on prend connaissance des soumissions pour les pantalons des hommes de police. Celle de M. J. E. Gosselin, à raison de \$18.00 du pantalon est acceptée.

Pour donner suite à l'avis donné à la dernière séance, M. Fontaine propose que la somme de \$750. soit mise à la disposition du comité de la voirie pour payer les frais d'arrosage et de balayage des rues pour le restant de la saison.

Le rapport de l'inspection de l'Association des Assureurs est déposé aux Archives.

Sur la proposition de M. Fontaine, le règlement décrétant l'avance de l'heure sera abrogé à compter du 26 courant, à deux heures du matin.

M. Surprenant ayant demandé une conduite d'eau, rapport est soumis quant à l'estimation probable. Le rapport est laissé sur la table. La demande d'approuver le nouvel emprunt de la Victoire subit le même sort. Le rapport des départements de police et du feu pour le mois de septembre est déposé aux archives après lecture, de même que le rapport de l'analyse du lait.

Les applications à la charge de constable et pompier sont laissées sur la table.

Il est adopté de faire des mutations au rôle d'évaluation suivant les renseignements pris au bureau d'enregistrement.

MM. J.-A. Casavant et Henri Champagne sont nommés vérificateurs de la ville.

Le Trésorier reçoit autorisation d'emprunter temporairement la somme de \$60,000 pour remplacer les débetures autorisées par le règlement No 282 et la somme de \$90,000 pour remplacer les débetures autorisées par le règlement No 270.

Le greffier ayant déclaré que toutes les formalités exigées pour la préparation de la liste des électeurs pour l'Assemblée Législative ont été suivies, le Conseil vérifie et constate l'exactitude et la régularité de l'opération pour la formation de cette susdite liste et en dresse le procès verbal, prenant en considération toutes les plaintes écrites au sujet de cette liste.

Toutes les parties intéressées et présentes sont entendues, la preuve étant donnée sous serment. Certains noms sont ajoutés, certains autres sont rejetés, les preuves faisant défaut.

Le cas le plus intéressant fut sans doute celui de M. L.-J. Gauthier, le député au fédéral. On se souvient que l'an dernier, une plainte avait été soumise au Conseil pour faire enlever le nom de M. Gauthier, sous le prétexte que M. Gauthier ne résidait point en notre ville, quoi qu'il possédât propriété au No 344 de la rue Girouard. La plainte, dans le temps, avait été considérée comme un acte de partisanerie de la part des conservateurs et le nom de M. Gauthier était demeuré sur la liste.

Cette année, la plainte venait de source différente, elle n'en avait peut-être pas moins de raison. Il fut prouvé que M. Gauthier avait sa résidence habituelle à Montréal et que sa propriété de St Hyacinthe ne constituait pour la famille Gauthier qu'une simple résidence d'été.

Sur la proposition de M. Solis, secondée par M. Benoit, la plainte demandant le retrait du nom de M. L. J. Gauthier avocat, 344 Girouard, est unanimement adoptée.

Et la séance se termine sur cet incident qui ne manquera point d'avoir sa répercussion en certains quartiers.

Eugène CHARTIER

prises, ne pouvant faire leurs frais, ont fini par retomber sur les bras de l'Etat. Pour leur trouver un débouché, il faut, admettent les partisans et les adversaires du gouvernement, relayer ces voies à celles du Grand-Tronc.

Le mode d'acquisition du Grand-Tronc par arbitrage peut offrir des garanties, si les parties en cause ne conviennent pas au préalable d'un prix minimum trop élevé et si les arbitres sont des hommes droits, indépendants de tout préjugé en faveur de tel ou tel groupe, et sont bien au courant des questions de voies ferrées ; il ne faut pas que ce soient des créatures politiques, des pantins aux mains de telle ou telle coterie financière.

La prudence la plus élémentaire veut aussi que ces arbitres ou une commission spéciale d'enquête judicieusement choisie recherchent ce qu'il y a de vrai au fond de la rumeur qui rapporte que des brasseurs d'affaires se sont livrés, depuis dix-huit mois et plus sur le marché et dans les coulisses, à Londres, sur les titres du Grand-Tronc, à des opérations financières destinées à les enrichir.

L'achat du Grand-Tronc par l'Etat est un acte dont on est encore loin d'être fixé sur les conséquences définitives, puisque jusqu'ici l'Etat n'a tiré que des déficits de ses voies ferrées. Nous ne saurions donc être trop méfiants, trop précautionneux. Même après tout cela, il n'est pas encore sûr que l'affaire tourne au profit du pays.

GEORGES PELLETIER,

"Le Devoir"

## Elections en Ontario

Lundi dernier a eu lieu la nomination par toute la province ontarienne pour les élections générales. Les candidats se partagent comme suit entre les divers partis qui font la bataille : conservateurs - ministériels, 101 ; libéraux, 72 ; Fermiers-Unis, 60 ; ouvriers joints aux Fermiers-Unis, 10 ; indépendants, 23 ; ouvriers, 21. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, aux dernières élections générales, le 29 juin 1914, le ministère conservateur avait 84 députés contre l'opposition 27 ; cela lui donnait une majorité de 57. Depuis, sous la direction de M. Hearst, appelé le 2 octobre 1914 à la direction du cabinet, à la mort de sir James Whitney, les conservateurs ontariens ont perdu du terrain ; à la fin de mars dernier, ils avaient 76 députés contre l'opposition 33, soit une majorité diminuée à 43.

Et maintenant à qui la victoire ? Nous sommes les témoins indifférents.

## SES RESSOURCES SONT ILLIMITÉES

Il ne faut pas s'étonner que le Canada souffre un peu de la gêne de ce temps-ci quand l'Angleterre, elle-même, traverse une grande crise ; seulement, tandis que l'Angleterre ne possède plus que des ressources limitées, le Canada, lui, en possède qui n'ont pas encore été évaluées tant elles sont considérables.

Le Canada peut être temporairement dans une grande gêne, mais il n'en reste pas moins le pays allié le plus riche en ressources de toutes sortes.

C'est pourquoi, loin d'être un risque, la souscription à l'Emprunt national est le plus avantageux des placements et, dès maintenant, on devrait s'apprêter à y souscrire autant qu'on le pourra.

Ce n'est plus une industrie ni un commerce qui sollicite le capital canadien, c'est le Canada lui-même et qui, on garantie, donne toutes ses richesses.

Aucun pays du monde ne peut en faire autant. La gêne que traverse notre patrie n'est que passagère, il n'en tient qu'à nous qu'elle dure le moins longtemps possible en travaillant au succès du prochain Emprunt.

A-21

## L'HON. MCKENZIE KING ET "L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE"

L'Honorable McKenzie King, le chef du parti libéral, a défini son attitude vis-à-vis de l'Emprunt du gouvernement dans une lettre au ministre des Finances, dont voici la traduction.

Ottawa, le 10 septembre 1919.  
Mon cher Sir Henry,  
"Je suis heureux de me joindre à vous pour recommander l'Emprunt de la Victoire au peuple canadien."

"Il est essentiel que le crédit du Canada soit maintenu."  
"Comme le gouvernement juge qu'il est nécessaire d'emprunter pour rembourser des obligations existantes, il est absolument désirable que le montant requis soit fourni par le Canada lui-même. J'espère donc que les souscriptions des citoyens du Canada dépasseront le montant demandé."

"Vous comprendrez qu'en exprimant le désir que l'emprunt soit un succès, j'augmente au lieu de le diminuer mon devoir de critiquer toute dépense publique non justifiée ou extravagante ; et que mon approbation vous est donnée sur l'assurance que vous me faites que l'organisation de la campagne sera, dans ses moindres détails, essentiellement non-politique."  
(Signé) W. L. MCKENZIE KING.

A-24

## NOS SOLDATS ET L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les obligations du Canada envers nos soldats sont les suivantes : Les dépenses déjà encourues pour le rapatriement des troupes d'outre-mer.

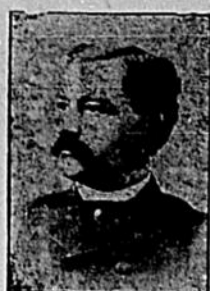
La solde des soldats qui ne sont pas encore démobilisés. Ceci comprend plus de 20,000 malades et blessés qui sont encore dans les hôpitaux et qui, naturellement, sont maintenus sur la liste de paie jusqu'à ce qu'ils soient libérés.

L'entretien des hôpitaux et de leur personnel de médecins et d'infirmières.

Ces trois items, à eux seuls, absorberont plus de \$20,000,000 à même l'Emprunt de la Victoire 1919.

A-25

## Notes locales



### Funeraux du notaire St-Germain

Des obsèques très imposantes ont été faites jeudi de la semaine dernière en la cathédrale au regretté notaire Jules St-Germain, un des doyens du notariat de cette région, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à la mémoire du distingué disparu.

La Philharmonique, dont le défunt fut l'un des fondateurs, précédait le long cortège en faisant entendre des marches funèbres appropriées pour la circonstance.

Toutes les classes de la société étaient largement représentées et de nombreux délégués des diverses sociétés auxquelles le défunt appartenait faisaient partie du cortège.

Suivaient le deuil : les fils du défunt, MM. Lemaire St-Germain, marchand de chaussures, et Couillard St-Germain, commis pharmacien de cette ville ; ses frères, Arthur et Rodolphe St-Germain, de cette ville ; ses gendres, Hervé L'Heureux, de Montréal, et Gustave Guertin, de Richelieu ; ses petits-fils, René et Maurice St-Germain de cette ville ; ses cousins, le Rév. Père H. Gauthier, des Pères Blancs d'Afrique ; H. Barcelo et Léon Dessanes, ces derniers de Québec ; le docteur Emery St-Germain, de Sherbrooke ; le notaire H. St-Germain, Alphonse Bernier, de cette ville, et Arthur Dionne, de Québec.

La levée du corps a été faite par le chanoine J. B. Michon ; le service a été chanté par Mgr L. J. Guertin, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés A. Nadeau et J. Lajoie.

Au chœur nous avons remarqué : les chanoines L. A. Senécal et M. Laflamme, les RR. PP. Dominicains Ouimet et Gauthier ; les abbés Lessard, Lemay et Legault.

La chorale, sous la direction de M. Léon Ringuet, a fait entendre la messe des Morts harmonisée et Mme docteur Paul Fournier était à l'orgue.

### Avis important aux marchands

Messieurs J. A. Archambault et F. H. Shallow, du Département de l'Impôt sur le Revenu, seront à l'Hôtel Ottawa les 20, 21, 22, 23, 24 et 25 courant, pour recevoir les rapports des particuliers, marchands et manufacturiers de la ville et du district de St-Hyacinthe, ainsi que pour leur donner tous les renseignements nécessaires au sujet de l'administration de l'Acte.

### Service Anniversaire

Lundi dernier, à la Cathédrale, a eu lieu le service anniversaire de M. Joseph Lebrun, une des premières victimes de l'épidémie de grippe dans notre ville.

## COMMENT GUERIR UN RHUMATISME

"Fruit-a-tives" donne un prompt Soulagement

VERONA, ONT.  
"J'ai souffert longtemps de rhumatismes et de douleurs fortes dans le côté et les reins, causées par l'effort et le soulèvement de poids lourds. J'avais perdu tout espoir de devenir mieux, alors qu'un ami me recommanda 'Fruit-a-tives', et je me suis senti tellement mieux après une première boîte que je les ai continuées; je suis maintenant en parfaite santé, grâce à votre merveilleux remède aux fruits".

W. M. LAMPSON.  
En vente chez tous les pharmaciens à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c.—ou frais de poste payés chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

### Plus de vieillesse

Nos vieux beaux, qui doivent subir des ans irréparablement outrage, apprendront avec joie qu'un médecin français, le Dr Vononoff, prétend avoir découvert un élixir susceptible de rendre la jeunesse aux vieillards et de conserver le charme des jeunes années à ceux qui ne l'ont pas encore perdu. On dit que le nombre des vieillards qui veulent renouveler l'expérience du Dr Faust est incalculable.

### Remerciements

Les familles A. Robida et H. Foisy remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu sympathiser avec elles pour la perte de leur enfant bien-aimée Gabrielle - Simonne, âgée de 4 ans, décédée le 12 et inhumée le 14 courant.

### L'Industrie Laitière

Nos concitoyens connaissent et apprécient les fins produits de l'Ecole d'Industrie Laitière. Jamais cependant notre institution n'a réussi à faire le tour de force de la maison Armour & Co, à l'exposition annuelle de la laiterie, tenue à Chicago. Un fromage phénoménal y a été exposé : il a huit pieds de haut ; dix pieds et demi de diamètre dans sa plus grande largeur ; trente-trois pds de circonférence ; il pèse 7,964 livres et a une valeur de \$16,000. Pour fournir le lait caillé nécessaire à sa confection, 59 laiteries ont été réquisitionnées. On a calculé qu'un individu, en mangeant chaque jour un sandwich extrait du colosse, devrait vivre au moins 1500 ans avant d'avoir fin à l'existence de ce monstre caséux, ou bien encore que l'on pourrait distribuer des sandwiches à chacun des habitants d'une ville de plus de 500,000 âmes, en gardant par devers soi une ample provision du fromage nécessaire à la préparation de nombreux "Welsh rarebits".



### L'hygiène dans les maisons

Notre comité d'hygiène municipal prête-il une attention suffisante aux logements ouvriers et à l'amélioration de la situation actuelle au point de vue hygiénique ?... Il faut pourtant se rappeler que les décès d'une multitude d'enfants sont attribuables à de mauvaises conditions de salubrité. La tuberculose y germe et les épidémies y trouvent un champ facile. La Commission royale concernant les relations industrielles déclarait ce qui suit en son rapport du 25 janvier 1919 : "Une autre cause de maladie, que nous avons trouvée presque à chaque place visitée, était la rareté des maisons d'habitation et la pauvre qualité de celles qui existaient... Non seulement les travailleurs sont privés des logements nécessaires, mais les maisons habitées par un certain nombre manquent de la plupart des commodités requises. On se plaint un peu partout de l'absence de ces avantages et de l'insuffisance des pièces".

### Les routes

Avec les pluies d'automne, nos "chemins de temps sec" disparaissent pour donner place à autant d'ornières. Pourquoi nos routes ne peuvent supporter tous les temps ? Macauley, parlant des routes d'Angleterre en son temps et avant lui, disait : "Le misérable état des routes, pendant la dernière partie du 17ème siècle, est attribuable à la loi qui oblige chaque paroisse à entretenir ses routes par la corvée, mais l'établissement de corporations de péage et de chemins à barrière ne semble pas avoir amélioré la situation." Espérons que la loi de la voirie du Canada, adoptée à la dernière session, aura pour effet d'abolir ces corvées et barrières de péage chez nous. Les autres pays ont aboli ces institutions surannées, faisons comme eux. Lorsque les gouvernements construiront eux-mêmes leurs routes, nous pourrions compter sur de meilleurs jours.

### Le Charbon

Manquerons-nous de charbon l'hiver prochain ?... C'est la question qui préoccupe bien des gens. On calcule que la production en l'année 1919 ne s'élèvera pas à 80,000,000 de tonnes, tandis que celle de 1918 se montait à 99,514,334 tonnes. Si cette prédiction se réalise il y aura donc un déficit de 20,000,000, ou 20 pour cent. L'expérience a démontré cependant qu'il est possible de suppléer sensiblement à l'insuffisance du charbon par un usage plus général de bois de chauffage.

### Propreté des rues

Des récipients ont été placés dans nos rues, depuis près de deux ans, pour recevoir les papiers-déchets, et cependant nos rues ne sont pas d'une propreté parfaite, pour l'amour de la propreté, pour l'amour-propre civique et de l'apparence des rues, ne jetons pas de ces rebuts à tout hasard sur la voie publique.

### Visite de l'Ouest

Mlle Olina Jalbert, de St-Emile de Legal, Alberta, était de passage à St-Hyacinthe mardi der-

nier. Après une promenade de quelques semaines chez ses parents de Richmond, Mlle Jalbert retourne en Alberta, en compagnie d'une de ses jeunes sœurs. St-Emile de Legal est une des plus riches paroisses de la province ensoleillée, comptant plus de quatre cents familles canadiennes françaises, dont quelques-unes du district de St-Hyacinthe. Le curé de cette florissante paroisse est M. l'abbé Rémi Guertin, autrefois également du diocèse de St-Hyacinthe. M. l'abbé Guertin a donné à son petit centre de vie nationale toute la mentalité et les mœurs de la bonne et vieille province-mère.

### Incendies

Des mesures sévères ont été adoptées à la dernière session du Parlement pour prévenir les incendies. Les modifications rendent responsables les personnes qui ont causé un incendie ou qui auront manqué de fournir les appareils voulus pour l'éteindre ou permettre le sauvetage des personnes se trouvant dans l'édifice incendié. Ces modifications sont les suivantes :

2. Est de plus modifié ledit Code criminel par l'insertion de l'article suivant, immédiatement après l'article 515 :

"515A. Chaque fois qu'un officier ou une autre autorité du service fédéral, provincial ou municipal des incendies recommande au propriétaire, locataire, régisseur ou exploitant d'un immeuble, édifice, usine, chantier maritime, vaisseau, dock, quai, jetée, scierie ou cour dans laquelle on garde ou emmagasine du bois en grume ou du bois de service, d'y faire quelques modifications, changement ou addition certains dispositifs en vue de réduire les risques d'incendie ou de pertes de vie que l'incendie peut entraîner, et que cette recommandation a été approuvée par un fonctionnaire au service de Sa Majesté en vertu d'une autorisation que ce fonctionnaire tient du Gouverneur en conseil ; et que notification de cette recommandation et de son approbation a été remise personnellement à tel propriétaire, locataire ou autre personne ; et que, à l'expiration de trente jours après qu'il a reçu cet avis, ce propriétaire, locataire ou autre personne refuse, néglige ou manque autrement de se conformer à cette recommandation à la satisfaction du fonctionnaire susdit au service de Sa Majesté, ce propriétaire, locataire ou autre personne se rend coupable et est passible d'une amende de mille dollars au maximum, ou d'un emprisonnement de six mois au maximum, ou de ces deux peines cumulativement."

A la réunion du comité fédéral de prévention contre l'incendie, tenue à Ottawa le 9 mai, M. G. D. Findlayson, secrétaire honoraire, et surintendant de l'assurance, interpréta la première clause de l'amendement de la manière suivante :

"En vertu de la première clause, toute personne dans l'immeuble de laquelle se déclare un incendie est supposée avoir été la cause de cet incendie par négligence, si elle a manqué de se conformer aux règlements destinés à prévenir les incendies." La

## LES FEMMES qui souffrent de

—lassitude, découragement et perte d'appétit trouveront une nouvelle force, confiance plus vive, meilleure santé et teint plus clair par l'emploi des Pilules Beecham. Elles vous apportent exactement le secours dont vous avez besoin et elles sont une aide naturelle de l'estomac, du foie, des intestins et du sang. Agissent doucement et infailliblement, sans amener d'effets désagréables ultérieurs. Employez les



elles valent une guinée la boîte

Des conseils d'une valeur spéciale pour les femmes entourent chaque boîte. Vendues partout. En boîtes, 25c.

non conformité à de telles prescriptions est la preuve de négligence, sur laquelle un jury sera appelé pour donner une décision. On ne fait pas mention d'une notification à la violation de la loi, car il est supposé que chaque personne connaît la loi."

### Bouchard vs Begin

Le procès de M. T. D. Bouchard vs Joseph Bégin, directeur du journal "La Croix", a été appelé jeudi de la semaine dernière devant l'hon. juge Martineau. On se rappelle que le dernier jugement de l'hon. Martineau, dans cette cause, a été annulé avec renvoi au dossier devant la Cour Supérieure pour audition de la preuve du défendeur. L'absence de quelques témoins importants a cependant nécessité le renvoi de cette cause au mois de novembre prochain.

### En Ville

—M. A.-J. Lemieux, le dénonciateur des "émancipés" de la fameuse et triste loge de "L'Émancipation", était en ville jeudi de la semaine dernière. Sa présence à la cour a soulevé des petites colères de la part de certains citoyens de Montréal, anciens compagnons de M. notre Maire dans cette société interlope. On se rappelle en effet que M. Bouchard a avoué avoir appartenu à la franc-maçonnerie.

### Le Pont Barsalou

Fermé depuis quelques semaines, à la suite de certains travaux de pavage au Village de La Providence, le Pont Barsalou a été de nouveau ouvert à la circulation. On ne manquera point d'apprécier le souci de la population du Village de La Providence pour l'amélioration des chemins.

Suite à la page 5

## Voici Une Preuve Que ZUTOO Guérit Le Mal de Tête

M. E. F. Tomkins, ex-Maire de Coaticook, le prouve :

"Vos Tablettes constituent un remède sûr et efficace pour le mal de tête."

M. George Legge, éditeur du "Granby Lender Mail", le prouve : "Vos Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède qui guérit."

A. C. Hanson, B.A., K.C., Colonel des Hussards, le prouve : "Je prends les tablettes ZUTOO, et je considère qu'elles sont un remède très satisfaisant pour le mal de tête". 25c. la boîte—chez tous les marchands.

VOIX

-DE-

I. A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

Vol. III—No 6

le 17 octobre 1919

Sa bibliothèque

Je voudrais vous montrer qu'une bibliothèque bien composée est comme une réunion des plus grands et des meilleurs esprits qui peuvent, à notre gré et selon les circonstances, nous intéresser, nous instruire, nous amuser et nous former. Un membre de l'A. C. J. C. doit se composer une bibliothèque : celle-ci renfermera des livres d'éducation, des livres d'instruction et des livres de récréation.

Je crois bon d'en citer quelques-uns dans chaque ordre d'idées : 1° pour l'éducation : L'Évangile, l'Imitation de Jésus-Christ, Retraites pascales de Monsabré, quelques vies de saints ou de grands hommes ; 2° pour l'instruction : a) d'histoire et de géographie (voyages, mémoires, nos historiens) ; b) de littérature, analyses et commentaires, critiques littéraires, chefs-d'œuvre des principaux genres ; c) de philosophie et de morale, de maximes ou de pensées, d'apologétique et de sciences sociales, etc. 3° pour la récréation : quelques bons romans qu'on peut relire avec fruit

(René Bazin, Pierre l'Ermitte, Mme J. Laverge, Juge Routhier, Rivard, etc) ; des livres de voyages et d'aventures, (J. Verne, Mayne Reid, Cooper, etc)...

Le commerce des bons livres entretient l'esprit dans une atmosphère de nobles pensées, et familiarise l'âme avec les sentiments élevés. L'exemple des actions bonnes, belles, héroïques, saintes, prépare la volonté à l'effort, entraîne le courage, favorise l'élan aux sacrifices que demande incessamment la vie : c'est l'œuvre des lectures que nous aurons choisies pour notre éducation.

Le commerce des livres instructifs étend nos connaissances, élargit notre entendement, développe nos facultés de mémoire, de réflexion et notre goût sur les choses sérieuses en donnant une satisfaction légitime et saine à notre instinct de curiosité.

La lecture des livres récréatifs est la détente nécessaire que sollicite notre esprit après une application prolongée. C'est la pâture de l'imagination qui réclame sa part dans la vie intellectuelle et qui est très facile à discipliner si on l'habitue à se plaire dans

un monde idéaliste, avide de gloire et d'héroïsme.

Formons-nous une bibliothèque d'après ces pensées. Tout acéjiciste doit désirer s'instruire, s'il veut avoir l'influence que donne le savoir. Nous avons fait des études, mais n'est-ce pas maintenant un devoir et une obligation professionnels que de les compléter ? Le travail continu est indispensable. L'inertie intellectuelle est un arrêt fatal qui empêche de suivre le mouvement continu du progrès de l'humanité, toujours en marche vers l'infini. Les découvertes de la science, les méthodes rajeunies commerciales, les notions nouvelles qui étendent l'horizon de l'intelligence, tout cela, un esprit indifférent l'ignore. Comme être intelligent, comme citoyen, mieux encore, comme chrétien, nous, de l'A. C. J. C., nous sommes tenus de nous instruire sans cesse et avec conscience, si nous voulons que notre rôle soit réel plus tard. Ne nous contentons pas de connaissances laborieusement acquises à l'école et au collège. L'expérience est là pour nous dire ce qu'est la faiblesse de nos facultés même les plus cultivées, quand, les laissant sans aliment, nous supprimons leur exercice, c'est-à-dire le travail intellectuel. La mémoire voit finir insensiblement le souvenir des notions acquises, dont il ne lui reste bientôt plus que de confuses lueurs ; l'intelligence s'abaisse pour évoluer que dans le terre à terre de la vie ; l'imagination s'engourdit dans l'oisiveté. A ne plus étudier, non seulement on n'acquiert pas, mais

on perd le trésor de nos connaissances.

Ayons notre bibliothèque. On n'est jamais seul pour s'instruire quand on peut lire, a dit Vauvenargues, et la société dont nous jouissons par la lecture est d'autant plus appréciable que nous pouvons nous la choisir nous-mêmes et multiplier à l'infini nos relations préférées.

J. E. P.

Glanures

M. l'abbé Victor Vincent, aumônier du cercle de l'A. C. J. C. au séminaire de Sherbrooke, vient de partir pour Rome, pour y étudier les sciences ecclésiastiques. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Plusieurs conventions régionales vont bientôt avoir lieu : Ottawa, à la fin de ce mois ; Montréal, le 9 novembre et Québec le 16 novembre. Nul doute que ces conventions seront, comme toujours, facteurs d'énergies nouvelles et l'aurore d'une vie de plus en plus active.

Chacun a le devoir de pousser la vente des billets de notre "Whist-Cinq-Cents. Il faut un éclatant succès et aider notre comité régional dans la diffusion de notre association.

Que ceux qui ont promis des cadeaux pour cette partie de cartes s'empressent de les faire parvenir à Chs. Héon, chef d'organisation.

C'EST  
LE 24 OCTOBRE  
à 8 hres p. m.  
Notre  
**Cinq-Cents-Whist**  
AU  
PATRONAGE.  
**Pensez-y bien.**  
**AIDONS NOS OEUVRES.**  
**Sollicitons. 35c.**

Nous présentons nos meilleurs souhaits au cercle Duhamel, d'Ottawa, à l'occasion de son quinzième anniversaire de fondation.

Le cercle Richelieu de Saint-Aimé va reprendre bientôt ses réunions avec le secours de leur nouvel aumônier. Nous sommes assurés du plein succès que saura créer l'énergie et le dévouement du nouvel aumônier.

Le journal, *L'Éveil*, des Trois-Rivières, publie une intéressante Voix de la Jeunesse ; les membres du groupe Ladislas en ont la direction. Nos félicitations.

Quand notre comité de Presse recevra-t-il des rapports des séances des divers cercles. Il serait intéressant de faire connaître à tous nos travaux et leur valeur.

Portez tous l'insigne de l'A. C. J. C.

Protégez les enfants contre les rhumes d'automne

L'automne est la plus dure saison de l'année pour les rhumes — un jour il fait chaud, le lendemain la température est humide et froide, et à moins que la mère ne soit sur ses gardes les enfants prennent des rhumes qu'ils peuvent garder tout l'hiver. Les tablettes Baby's Own sont le meilleur remède auquel la mère puisse avoir recours pour prévenir et bannir les rhumes. Elles agissent comme doux laxatif tenant les intestins libres et en bon état. Une dose de temps en temps prévient les rhumes, ou s'ils arrivent soudainement, le prompt usage des Tablettes les guérira rapidement.

Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, moyennant 25 cents par boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Les rhumatisants

Ne peuvent être soulagés qu'en enrichissant le sang.

Le rhumatisme est une maladie du sang. Il attaque les gens lorsque le sang est surchargé d'acides et d'impuretés, créant ainsi l'inflammation dans les muscles et les articulations. La température humide ou le froid de l'automne peuvent faire naître les tortures du rhumatisme, mais ce n'est pas la cause. La cause se trouve dans le sang seulement.

Les victimes de cette maladie ont toutes les raisons de craindre la première douleur lancinante dans les membres et les articulations, suivie de douleurs aiguës dans la chair et les muscles ; ce sont des symptômes de poison dans le sang qui laissent bientôt la victime accablée par la douleur et sans ressources.

Il n'y a qu'un moyen de guérir le rhumatisme, et c'est par le sang. Les liniments, les applications chaudes et la friction peuvent produire un soulagement temporaire, mais ne peuvent chasser le mal de l'organisme. Cela ne peut se faire que par un sang riche que font réellement les Pilules Roses du Dr Williams. Ce nouveau sang chasse les acides empoisonnés et les impuretés et le rhumatisme disparaît. Si vous souffrez de cette douloureuse maladie, commencez à vous soigner aujourd'hui en prenant des Pilules Roses du Dr Williams, et voyez combien rapidement les douleurs des articulations disparaissent, remplacées par une énergie et une santé nouvelles.

Vous pouvez acheter ces pilules chez tous les marchands de remèdes ou franco par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

VOULEZ-VOUS TRAVAILLER ?

A la manufacture de cigares L. O. Grothé, on demande des "rouleuses", des "buncheuses" et des filles pour apprendre le métier à des bons gages. On voudra bien s'adresser sans retard à la manufacture de cigares L. O. Grothé, à St-Hyacinthe. j.n.o.

Terre à vendre

A Ste-Cécile de Milton, une terre en bon ordre et de bonne qualité, de 73/4 arpents de front par 28 de profondeur, dont 60 arpents en bois et sucrerie de 1000 vaisseaux et agrès complet.

Deux maisons et granges, 5 chevaux, 12 vaches à lait, 9 jeunes taures, 5 veaux de l'année, 8 moutons, 5 cochons. Voitures d'hiver et d'été. Engin à essence de 4 forces. Moulin à battre, agrès de scie et tous les instruments agricoles nécessaires. 150 cordes de bois de poêle, 8 à 10 mille pieds de bois de sciage.

Située à 3 1/2 milles de l'église, 12 arpents de l'école, 18 de la beurrerie. Malle rurale tous les jours.

Prix \$12,000 ; \$5,000 comptant. Versements annuels jusqu'à complet paiement avec intérêt de 5%.

En outre de celle-ci plusieurs autres propriétés dans les cantons de l'est, de 125 à 450 acres en superficie avec agrès de culture et animaux.

Pour autres informations, s'adresser à CHS-G. RACICOT, au village de la Providence, Saint-Hyacinthe.

I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 9.39 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD, 35 Rue Laframboise.

Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

WRIGLEY'S



De quelle autre manière pourriez-vous vous assurer un plaisir aussi durable, une satisfaction aussi réelle et un avantage aussi marqué pour vos dents, à si bon marché?

Assurez-vous que c'est bien de la

WRIGLEY'S

dans le paquet hermétiquement cacheté et à l'épreuve des impuretés. La réputation de la plus grande manufacture de gomme à mâcher au monde est votre garantie.



Hermétiquement cachetée  
Se conserve bien

La Saveur Est Durable!

**NOTES LOCALES**

**Penible accident**  
 Mme Vve Alfred Godin, du Village de la Providence, a été victime d'un malheureux accident. Alors qu'elle se servait de gazoline, elle aurait déposé le récipient sur le poêle pour en faire réchauffer le contenu. Une explosion s'étant produite, Mme Godin a eu une main et l'avant-bras brûlés. On ne saurait assez répéter les recommandations sur l'usage dangereux de la gazoline. Plusieurs accidents ont été enregistrés cette année, jetant le chagrin et la consternation dans maintes familles. Nos sympathies sont acquises à Mme Godin de même que nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

**Un des Nôtres**

«Le Devoir» de mardi rapportait que lors d'un récent concours entre les voyageurs de commerce pour la London Machinery Company, un Canadien-français, M. W.-J. Goyeau, de Notre-Dame de Grâce, près Montréal, était sorti bon premier; tous ses rivaux étaient des Anglo-Canadiens. Ce M. Goyeau est bien connu de notre population, ayant marié Mlle Juliette Chalifoux et passant plusieurs mois chaque année en notre ville.

**Concours de labour**

Mardi dernier, sur la propriété de M. Lemieux, paroisse Notre-Dame, eut lieu un concours de labour très intéressant que jugea M. Dandenaault. Le premier prix

pour labour avec chevaux fut accordé à M. St-Pierre.

La maison Blanchard Bengle Limitée avait envoyé sur les lieux un tracteur "Fordson". Tour à tour, le Chef Bourgeois MM. Henri Dufresne, le Dr Sauvé, Lavigne et Arthur Desroches le conduisirent avec aisé; des enfants mêmes se firent un plaisir de faire du labour avec le "Fordson", prouvant les facilités extraordinaires de ce tracteur. M. le Juge Dandenaault déclara que le tracteur "Fordson" était le plus commode pour les cultivateurs et il félicita sincèrement MM. Blanchard et Bengle d'avoir bien voulu prêter leur généreux concours à la démonstration pratique de labour. Nos cultivateurs feront bien d'étudier le tracteur "Fordson" avant que de faire leur choix.

**Chez les Zouaves**

Dimanche, le 2 novembre, nos zouaves tiendront une grande assemblée générale dans leurs salles de la rue St-Simon, immeuble David, à deux heures de l'après-midi. Tous les zouaves, anciens et actuels, sont priés d'être présents. L'assemblée sera présidée par M. M.-E. Chartier, le président actuel et le capitaine des zouaves de St-Hyacinthe, qui en expliquera le but. Nul doute que tous ceux qui ont fait partie de l'association des zouaves de St-Hyacinthe, dans le passé, se feront un plaisir d'accepter la cordiale invitation qui leur est faite.

**A VENDRE**

Overland 1914; 4 bons pneus et 4 tubes extras; en bon ordre. Vendra pour \$450. S'adresser à

BLANCHARD, BENGLE LTÉE,  
 35 rue Concorde.

**Anastasia prend congé**

Les journalistes français se réjouissent de la disparition de la censure. Depuis mardi, la France est entrée dans l'état de paix. On parle maintenant de la reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne.

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST. HYACINTHE, Limitee", dont M. M.-Eugene Chartier est le Gerant-general est le Directeur, au Numero 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.

En paquets fermés, imperméables à l'air.

LES BISCUITS AU SODA  
 "Jersey Cream" de

**McCormick**

Vendus frais partout.

Manufacturés à LONDON, Canada.

Succursales à

Montréal, Ottawa,  
 Hamilton, Kingston,  
 Winnipeg, Calgary,  
 Port Arthur, St.  
 John, N.B.



**Tous ceux qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire ont "fait" de l'argent.**

TOUT souscripteur à l'Emprunt de la Victoire—et ils sont un million et demi, sait qu'il peut aujourd'hui vendre ses obligations plus qu'il ne les a payées.

Chacun des porteurs des Obligations de l'Emprunt de la Victoire a touché 5½ pour cent d'intérêt par année—en deux versements.

Plus d'un million de Canadiens, qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire par versements ont épargné de l'argent, qu'ils eussent peut être gaspillé.

La sécurité des Obligations de l'Emprunt de la Victoire est la même que celle des billets d'un et de deux dollars. Il y a, toutefois, cette différence, que les Obligations de l'Emprunt de la Victoire vous rapportent de l'intérêt.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire seront toujours acceptées en garantie d'un emprunt.

Les banques vous prêteront de l'argent sur vos Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire peuvent être converties en argent en tout temps.

Il n'existe pas, pour vous, de placement plus sûr ni plus rémunérateur.

L'Etat vous offrira prochainement l'occasion d'acheter des Obligations de l'Emprunt de la Victoire 1919. Ce sera probablement la dernière chance que vous aurez d'acheter, à des conditions aussi avantageuses, des Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Préparez-vous à Acheter autant d'Obligations de l'Emprunt de la Victoire que vous voudriez en avoir acheté la dernière fois.

**Emprunt de la Victoire 1919**

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

**\$15.00 STORAGE \$15.00**

Faites storer votre auto tout l'hiver à la chaleur avec droit de sortir tous les jours si vous voulez

**POUR \$15.00**

Exemptez les troubles que le froid et l'humidité occasionnent si vous le laissez dans votre garage non chauffé.

**REPARATIONS DE TOUTES SORTES : MECANIQUE, PEINTURE, PNEUS**

**GARAGE FORTIN & CIE**

38-40 rue MONDOR, TEL. 566

Réservez votre place de suite, le nombre en étant limité.



**Une Chaufferette pour les Matinées froides**

POUR faire disparaître l'air froid d'un appartement le matin ou le soir, il n'y a rien comme une Chaufferette Electrique.

Durant les jours d'automne, aux matins froids et aux midis tempérés, la Chaufferette Electrique vous donnera la chaleur voulue sans chauffer si tôt votre fournaise au charbon.

PRIX de \$6.00 en montant.

VENEZ LES VOIR!!!

Southern Canada Power Co. Ltd.



# Notes locales

Suite de la page 2

## Construction

M. Langelier, autrefois de la Maison Gamache & Langelier est à faire construire un garage en arrière des entrepôts de MM. Hubert & Dupont, marchands. L'espace qu'occupera ce garage était employé autrefois par MM. Hubert & Dupont et par leurs prédécesseurs, M. J. Lebrun et avant, M. Chs-G. Racicot.

## Agrandissement

La Penman est à faire d'importants travaux d'agrandissement sur le côté de la rivière. Le développement de cette manufacture en notre ville est des plus intéressants. Le travail y est abondant et les ouvriers y semblent assez satisfaits.

## Couturière

Bonne modiste dans les robes. Ouvrage garanti. Se rend à domicile. Toute personne qui aurait besoin de ses services ferait bien de s'adresser au No 37 rue Désaulniers. r. c. 1 fs

## Reparations

M. Eugène Benoit est à faire d'importantes réparations à son immeuble, au coin des rues Ste-Anne et Dessaulles.

## Achat du Grand-Tronc

Le gouvernement canadien se porte acquéreur du Grand Tronc. Les tractations, engagées il y a au delà d'un an et demi, sont en train d'aboutir. Cette nouvelle ne manquera point d'intéresser notre population qui doit beaucoup à ce chemin de fer. Nous publions dans une autre colonne un article qui se rapporte à cette transaction.

## M. André Casavant

Lors de son dernier passage en notre ville, M. André Casavant a chanté à l'église Notre-Dame du Rosaire et à la Cathédrale. Toute notre population a admiré la voix de M. Casavant, qui s'est de beaucoup améliorée. Comme M. Casavant est un de nos anciens concitoyens, nous nous réjouissons de ses succès.

## Feu Mme Cauboue

Mme Cauboue (née Margaret Findlay) est décédée lundi dernier à l'âge de soixante ans environ. Elle laisse un fils, M. Gérald Cauboue, employé de la compagnie Quebec, Montréal & Southern. Les funérailles ont eu lieu mardi. Nos sympathies à M. Cauboue.

# ETAT CIVIL

## CATHEDRALE

### Baptêmes

Le 9, Eugène-Etienne-Marcel, de Ludger Lemoine et Rose Meunier. Parrain et marraine, Eugène Bourassa et Ernestine Lemoine.

Le 9, Marie-Jeanne-Laure, de Georges Cayer et Lizzie Mercure. Parrain et marraine O'Leary Mercure et Elise Monty.

Le 12, Joseph-Armand-Omer,

# LE CURE DE LAPAROUSSE CORROBORE. CET EXCELLENT CERTIFICAT

## D'un Homme qui a été son Paroissien pendant vingt ans—Guérison complète d'une Indigestion Chronique

Salomon, Des de la Madeleine, Qué., 19 Mai 1917.— Dans cette paroisse on s'est beaucoup intéressé à la guérison de W. J. Sullivan, V.S., produite à la suite de l'emploi de la Nourriture pour les nerfs et des pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Il avait souffert très sérieusement et depuis si longtemps, que sa guérison par l'usage de ce remède avait créé une grande impression sur le cercle très étendu de ses amis et parents.

Afin que ceux qui sont éloignés de lui et qui ne le connaissent pas personnellement, puissent apprécier la sincérité et la véracité de sa lettre, il l'a fait publier par le curé de la paroisse.

W. J. Sullivan, V.S., Salomon, Des de la Madeleine, Qué., écrit :

"Il y a dix ans j'ai eu une attaque d'indigestion et de constipation et j'ai essayé plusieurs soi-disant remèdes, j'ai eu des prescriptions de médecins pour mon cas qui ont donné comme résultat un soulagement temporaire seulement. Souvent j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Enfin, j'ai pris la décision d'essayer le remède du Dr Chase et je me suis procuré une demi-douzaine de boîtes de la Nourriture

pour les nerfs et quelques boîtes de pilules pour le foie et les reins du Dr Chase et j'ai commencé à les prendre suivant les directions jusqu'à ce que je les eusse prises toutes, et à ce moment, je me suis senti complètement guéri. Il y a environ un an, j'ai ressenti de légères attaques et j'ai encore pris les remèdes mentionnés plus haut; le résultat a été absolument satisfaisant et je suis en très bonne santé depuis lors, grâce à la Nourriture pour les nerfs et les pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Je suis âgé de plus de 60 ans et j'ai toujours à ma portée une certaine quantité de ces remèdes".

Le public souffre généralement plus d'indigestion et de constipation que d'autres maladies. Que le monde souffre inutilement est prouvé par la lettre de M. Sullivan. Les remèdes du Dr Chase sont en vente chez tous les marchands ou envoyés directement par la poste sur réception du prix. Nourriture du Dr Chase, pour les nerfs, 50 cents la boîte, traitement complet, 6 boîtes pour \$2.50. Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, 25 cents la boîte, 5 pour \$1.00. Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto.

de Eugène Laroche et Yvonne Brown. Parrain et marraine Omer Pion et Marie-Louise Brown.

Le 13, Joseph Euclide Jean-Paul, de Barthélémy Dion et Diana Normandin. Parrain et marraine Euclide Dion et So-phranie Auger.

Le 14, Joseph-Roméo-Lucien, de Hector Fontaine et Bertha Cabana. Parrain et marraine J.-R. Cabana et Régina Beau-doin.

Le 14, Marie-Jeanne-Alma, de Arthur Sansoucy et Adrienne Roy. Parrain et marraine, Noël Sansoucy et Alma Langevin.

### Sepultures

Le 11, l'enfant de Adélaré Hébert.

Le 13, Sophie Bernard, 92 ans, veuve de Jules Mignault.

Le 14, Gabrielle-Simonne, 4 ans, enfant de Alfred Robida.

### Mariages

Le 14, J.-Alfred Jodoin et Marie-Aurore Graveline.

### Eglise Notre-Dame du Rosaire

#### Baptêmes

Le 10, Marie-Alice Véronique Madeleine de Herménégilde Lamoureux et Melvina Charron. Parrain et marraine Herménégilde Lamoureux et Alice Valois

#### Sepultures

Le 14, Cléophas Laflamme, 57 ans, époux de Octavie Langevin.

### M. l'abbé Beaudin

Les Chevaliers de Colomb de notre ville, qui ont tous eu l'avantage de connaître M. l'abbé Charles-J. Beaudin, apprendront avec plaisir qu'il vient d'être nommé chapelain du Mont St-Louis, à Montréal. M. l'abbé Beaudin est de ceux qui croient que les Chevaliers de Colomb peuvent être d'une grande efficacité tant au point de vue de la foi qu'en celui de la nationalité canadienne-française. Docteur en théologie, M. l'abbé Beaudin est un des prêtres les plus distingués, parmi la jeune génération du clergé métropolitain.

### Un réservoir géant

M. J.-C. Drolet est à faire d'importantes améliorations sur la propriété de l'hôtel Windsor, dont il s'est rendu acquéreur dans l'intérêt de son commerce d'automobiles. Il a reçu un ré-

servoir métallique qui pourra contenir une moyenne de 6000 gallons de gazoline. Ce réservoir sera enfoui sous terre, à quelques pieds de la rue Ste-Anne.

### Prochain Mariage

On annonce pour le 28 octobre, à Saint-Hyacinthe, le mariage de Mlle Antoinette Choquet, fille de M. et Mme H. Choquet avec M. Jos. Sabin Raymond, mécanicien dentiste, fils de feu Noé Raymond, chevalier de l'ordre Pie IX.

Pas de faire part.

### Resolutions de Condoleances

A une assemblée des Chevaliers de Colomb de St Hyacinthe, Conseil No. 960, tenue dans leurs salles de la rue du Palais, le mardi 7 octobre 1919, à 8 heures du soir, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de M. Armand Boisseau, secondée par M. Théodore Halley:

Attendu que la mort du confrère, M. le Notaire Jules St-Germain, cause un regret très vif et très sincère au sein de notre Conseil,

Que de respectueuses condoléances soient votées et offertes au fils du défunt, notre confrère, M. Lemaire St-Germain, et à tous les membres de la famille éprouvée.

Que copie de la présente soit transmise aux journaux locaux pour publication.

Vraie copie

M.-Eug. Chartier, Secrétaire-Archiviste.

### A LOUER

Bureau à louer dans l'édifice de l'Union St-Joseph. Pour informations, s'adresser à M. G. E. Lanthier, édifice Union St-Joseph, tél. 308.

### Concert prochain

Il est de rumeur que Mlle Martin, la dévouée artiste organisatrice des concerts de charité, donnera une grande soirée dramatique et musicale dans notre ville, à la fin de ce mois. Les profits de cette démonstration seront versés à l'Oeuvre de l'Ouvroir. Que nos concitoyens ne manquent point cette occasion de passer une agréable et utile veillée. La soirée aura lieu dans les salles du Patronage.

### Personnel

M. Henri Bousquet, de St-Denis, frère de notre concitoyen, M. Zéphyr Bousquet, de la Maison David, était de passage en notre ville samedi dernier.

M. R. Renaud, de Québec, est entré à l'emploi de "La Tribune" comme opérateur des machines linotypes, dont notre journal s'est rendu acquéreur.

M. Chalifoux, de la maison Dawson, était de passage en notre ville, mercredi dernier, par affaires.

M. Adjutor Moisan, voyageur, a passé quelques jours en notre ville.

MM. H. Isabelle, A. Robert R. Turcotte, E. Darcy, A. Grisé, A. Lemieux, et A. Casavant, tous membres du Cercle Dramatique Frontenac, sont allés à Montréal, samedi dernier.

M. et Mme Léopold Dupré, de Montreal, ainsi que leurs enfants Henri-Paul et Berthe étaient en visite chez M. M. A. Guillerie dimanche dernier.

### Magnifique Terre à Vendre

190 arpents dont 60 en bois et 130 en culture. Erablière, bâtisses de tout premier ordre, eau partout, sur la rivière, à 18 arpents de l'église. S'adresser à

GEO. E. MORIN,

St-Ours.

**PHARMACIE DU**  
**DR J. E. A. COLLETTE**

Drogues, Produits Français et Brevetés. Accessoires de Santé  
Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE  
et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie : 197, rue CASCADES coin Ste-Anne

TELEPHONE :  
JOUR 348 — NUIT 311

## OUVRIERES DEMANDEES

### POUR LA FABRICATION des CORSETS

alaire pour commencer \$1.25 par jour

## Fabrique Ideale au point de vue

## HYGIENIQUE.

S'adresser à la

# E. T. CORSET CO.,

## St-Hyacinthe.

---

## UNIQUE AU MONDE

1°.—Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance. Cette découverte extraordinaire du Dr Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.

2°.—Crayon anesthésique du Dr. J. N. Paul Fournier. Préviend ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches incessantes du Dr. Fournier.

3°.—Poudre antiseptique du Dr. J. N. Paul Fournier : invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre un arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.

4°.—Possesseur de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

**Drs. FOURNIER & HOULE,** Experts spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.  
182 rue Girouard-- St-Hyacinthe, Qué.

### Quête du Bazar

Les dames ont fait cette semaine la grande quête préliminaire du Bazar annuel de l'Hôpital. Elles ont été accueillies partout avec beaucoup d'égard et avec générosité.

### Parti d'Huitres

Ceux qui ont pris part l'an dernier au premier partie d'huitres des Voyageurs de Commerce se promettent bien de ne pas manquer au deuxième de cette année. Il aura lieu samedi de la semaine prochaine, le 25 octobre. Les billets sont en vente par les voyageurs et leurs amis.

### Le Marché

Le marché de samedi dernier était très abondant, tant par le nombre des vendeurs que par la quantité des produits. Quoique le jour d'Actions de Grâces ait eu lieu lundi, les dindes n'ont pas apparu, parmi les viandes en vente.

### A la Banque Nationale

La mort de M. Jules St-Germain ayant créé une vacance dans la position de Notaire officiel de la Banque Nationale à St-Hyacinthe, M. le Notaire Horace St-Germain a été prié de la remplir. Cette nomination est des mieux vues, M. le Notaire Horace St-Germain possédant toutes les confiances de notre population. Nous le félicitons.

